

Jalel Hammami.- De la médiation à l'agression. L'action des consuls européens en Tunisie dans la deuxième moitié du XIX^e siècle (Tunis: Latrach Édition, 2018), 287p.

Jalel Hammami s'est penché sur l'étude de l'action des consuls dans la régence de Tunis, à une période marquée par de nombreuses crises politiques, économiques et sociales. En fait, à y regarder de plus près, l'ouvrage aborde essentiellement la période allant de 1859 jusqu'à 1882 et se focalise davantage et braque les lumières sur les années soixante du XIX^e siècle ainsi que sur l'action des consuls français.

Rares d'ailleurs sont les passages qui dépassent cet horizon. Le livre est divisé en quatre chapitres: dans le chapitre inaugural, l'auteur s'est employé à mettre en relief les interactions diplomatiques entre gouverneurs locaux et consuls européens (notamment français et anglais) et à analyser leurs répercussions sur la souveraineté des beys husseinites (16-69).

L'accent y est mis également sur le rôle des consuls en tant qu'agents d'intermédiation marchande servant les intérêts de leurs "nations" respectives. Une connivence entre diplomatie et négoce européen a entraîné des subversions juridiques et statutaires (promulgation du Pacte fondamental en 1857). Le deuxième chapitre (71-130) passe en revue les impacts de l'action consulaire européenne tant sur le plan social que communautaire en Tunisie: le recours massif à la protection consulaire, l'ascension de la communauté juive, "le printemps juif," et la paupérisation de la population musulmane, "l'hiver des dénués." Le troisième (131-175) est axé sur "l'agression consulaire" et la politique du bey régnant face à l'insurrection de 1864 et la révolte du jeune prince, Adel Bey en 1867.

Dans le dernier chapitre (177-221), l'auteur s'attarde d'une part, sur les concepts de "réseau" et de "maisonnée à l'appui," et d'autre part, sur la rivalité entre les deux principaux clans politiques de la cour beylicale, en interrogeant le discours consulaire: rivalité personnelle entre Khéréddine Pacha et Mustapha Khaznadar à partir de 1870 et effritement des réseaux politiques de ce dernier sous le règne de Sadok Bey, l'ingérence des consuls dans les affaires intérieures de la régence et la force contraignante qu'ils incarnaient dans la transformation de la structure du personnel gouvernemental.

Si la construction du livre ne laisse rien à désirer, sa conception scientifique peut toutefois surprendre. L'étude s'appuie sur des sources publiées et parfois sur des dépêches consulaires. En soi, cela ne pose pas de problème, d'autant plus que les matériaux historiques relatifs aux activités consulaires à Tunis sont des plus riches et abondants. Néanmoins, il aurait été souhaitable de confronter les sources locales déjà connues à d'autres plus récentes et de consulter aussi les sources consulaires européennes (anglaises et suédoises par exemple). Or, à en juger par les références bibliographiques citées, on peut supposer que Jalel Hammami a dû se rendre compte

que les recherches sur la figure du consul à l'époque moderne en général, et sur les consuls européens à Tunis en particulier, ont fait quelques progrès malgré l'absence de quelques titres. Le nombre des nouveaux ouvrages collectifs ou monographiques publiés ces dernières années corrobore ce fait et atteste la grande vitalité d'un champ de recherche qui a su renouveler ses problématiques.

L'un des constats qu'ils ont réussi à mettre en lumière est que les consulats n'étaient pas de simples chambres d'enregistrement des péripéties de la vie politique, des événements et des revirements dont les consuls étaient les témoins ou auxquels ils avaient participé. Loin s'en faut! Ces consulats étaient quasiment partie prenante dans ces dynamiques socio-politiques et parfois même des acteurs de premier plan.

La réflexion de Jalel Hammami ne vise ni à aborder la figure du consul en elle-même ni à mettre en exergue l'apport des dépêches diplomatiques pour une meilleure compréhension de l'institution consulaire. Il nous propose une perspective différente qui repose sur l'exploitation des contenus historiques factuels livrés par les sources consulaires et leur traitement en tant qu'éléments auxiliaires permettant de mieux retracer les événements survenus dans la régence de Tunis sous le règne de Mohamed Sadok Bey (1859-1882). C'est donc une approche par la diplomatie (pour ainsi dire diplomatico-consulaire): les consuls passent de la médiation à l'agression afin de soumettre le pouvoir husseinite à la souveraineté consulaire. Ainsi, l'ingérence dans les affaires intérieures de la régence de Tunis, au cours de la deuxième moitié du XIXème siècle, devint en quelque sorte une prérogative consulaire ou un avantage politique dont jouit le consul ("L'avantage d'être consul" est d'ailleurs l'intitulé d'un colloque organisé par le CMMC en 2017.

Après l'installation de la France dans la régence voisine d'Alger, un rapport de forces inégal s'établit avec la cour husseinite et commençait à se manifester à travers des immixtions agressives et arrogantes dans les affaires du beylik. Cette action consulaire apparaît surtout à travers l'intervention du consul français (Charles de Beauval) et d'une manière secondaire de son homologue anglais (Richard Wood). C'était une action qui investissait les conflits, les tensions et les antagonismes entre les différents acteurs du pouvoir ou entre les communautés pour atteindre tous les objectifs préfixés. L'auteur a bien démontré la corrélation étroite entre d'un côté, l'évolution de la fonction consulaire au XIXème siècle, vers son accaparement par l'État et son institutionnalisation, et de l'autre côté, l'évolution de l'action consulaire dont la conséquence immédiate fut la "consularisation" de la régence et sa mise en tutelle consulaire.

La protection consulaire ou "l'asile sacré" est analysé comme une voie d'ingérence mais l'auteur ne s'efforce pas de clarifier les niveaux de préséance française dans la régence et passe sous silence ses origines. La protection consulaire ne s'applique pas qu'aux personnes les plus vulnérables, mais peut également concerner des individus bien installés localement, voire des figures d'autorité comme ce fut le cas du dignitaire Hassen Al Magroun, originaire de M'saken. Malgré les efforts de clarification ou de codification, la problématique de l'asile et de la protection demeure étroitement liée à la pratique des consuls eux-mêmes, laquelle est elle-même tributaire de certains enjeux politiques. L'auteur s'est contenté

d'exploiter les dépêches consulaires françaises (M.A.E), plus disponibles d'ailleurs, en les confrontant aux sources archivistiques locales. Il a dû exploiter d'autres dépêches consulaires européennes afin de saisir le récit anti-mamelouk dans sa totalité. Cependant, précisons ici que "l'agressivité" des consuls dans la régence au cours de la deuxième moitié du XIXème siècle n'est pas due à leurs prérogatives, car en fait, ces figures de l'intermédiation n'ont pas de pouvoir réel, mais elle est plutôt le produit de la pression massive de leurs états mandataires, ainsi qu'au contexte marqué par la recrudescence des convoitises européennes, face à un sultan ottoman incapable d'agir.

Si la bibliographie est riche et bien organisée, néanmoins elle contient toutefois quelques fautes. Aussi, certains thèmes évoqués mériteraient sans doute des enquêtes plus systématiques et de grande ampleur: c'est notamment le cas des régimes d'exterritorialité, de la protection et de la juridiction consulaires. Ces quelques griefs n'enlèvent rien à la qualité de ce livre qui constitue un apport incontestable pour l'historiographie tunisienne: sortir du localisme et changer l'échelle d'observation. Il montre bien l'intérêt des sources consulaires pour l'étude de la régence.

Mehdi Jerad Université de Qatar